Conseil d'école N°3	PROCES VERBAL	12 juin 2014
		3

Présents :

Municipalités et SRPI: Mme HOMMET (présidente du SRPI), Mme BERNADAC (élue ANJOUIN + déléguée SRPI), Mme LESEURE (élue DUN + vice-présidente SRPI), Mme RAIMBOURG (élue ANJOUIN + vice-présidente du SRPI),

<u>Déléguées des parents d'élèves</u>: Madame VAN HASSELAAR (+ déléguée SRPI), Madame ROY, Madame LAURENT, Madame CESBRON, Madame DEVEAUX, Madame CEDIE, Madame SADKY

Enseignants du RPI : Mme CHUET, Mlle GAUTIER, Mme JOULIN, M GARÇON

<u>Absents et excusés</u>: M. TEYSSANDIER (IEN), Mme RIOLLET (maire de St Christophe), MM. FAUCHER (maire de Dun le Poëlier) et KOCKENPO (maire d'Anjouin), M. le maire d'Orville, M. HERHEL (élu ANJOUIN+ délégué SRPI), M. GAUCHER (élu DUN + délégué SRPI), Mme BRISSEMORET (DDEN), Melle MARCHET et Mme BOUSCHET (enseignantes), Mesdames TEXIER, MILLIOT et PARRAIN (déléguées des parents d'élèves)

Absents non excusés les maires de Sembleçay, Parpeçay et Sainte Cécile

1- Approbation du PV précédent

Validation du PV du Conseil d'école n°2 du 17 avril 2014 par les membres du conseil d'école

2- Organisation générale de l'école

Les effectifs et l'organisation pédagogique

		Les effectifs (au 12 juin 2014)	
Dun Le Poëlier	TPS	1	
	PS	14 - départ d'Ophélie SPAETH	
	MS	14	
	GS	10 - départ de Mathys SPAETH	
St Christophe en Bazelle	CP	16 départ cassandra et enzo	
	CE1	12	
	CE2	12 départ lucas	
Anjouin	CM1	9 1 maintien probable (CMPP)	
	CM2	14	
TOTAL		103	

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2014

		Les effectifs (rentrée 2014)		
Dun Le Poëlier	TPS	2 voire 3/4		
	PS	1 + 4 à 7	34	
	MS	14	36	
	GS	14+1 (maintien)		
St Christophe en Bazelle	CP	9+2		
	CE1	15+1	39	
	CE2	11		
Anjouin	CM1	11 de St Christophe + 1 maintien = 12	21	
	CM2	9 (8 + 1 nouvelle inscription à venir)	21	
TOTAL			96 voire 99 (sans les TPS)	

Il semblerait qu'une famille non prévue arrive sur Dun le Poëlier avant la rentrée prochaine avec des enfants d'âge maternel.

Le moment d'accueil des futurs élèves de TPS et PS aura lieu demain soir. Nous devrions avoir un peu plus d'informations...

• Les rythmes scolaires pour la rentrée 2014

La parole est donnée à Mme HOMMET par rapport à l'organisation prévue pour la rentrée prochaine.

L'organisation de la semaine pour la rentrée prochaine est la suivante, pour les 3 écoles du RPI :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
54015	de 8h50 à 12h	de 8h50 à 12h	de 8h50 à 12h	de 8h50 à 12h	de 8h50 à 12h
ECOLE	de 13h20 à 15h de 1	de 13h20 à 16h30	Garderie gratuite pour les	de 13h20 à 15h	de 13h20 à 16h30
APS (mairie) ou APC (école)	15h à 16h30	x	élèves prenant les cars de ramassage	15h à 16h30 (APS mairie uniquement)	X

Les garderies existantes devraient être reconduites sur les mêmes principes que cette année et le ramassage scolaire se fera à 16h30.

Madame HOMMET précise que la gestion du mercredi est assez difficile puisque la présence en classe le matin est obligatoire mais que les enfants devront être récupérés à 12h00. Elle précise que, le mercredi midi, le système de ramassage fonctionnera selon les mêmes circuits que le soir pour les enfants prenant le car. Par contre, il n'y aura pas de cantine le mercredi midi.

Madame SADKY demande si les horaires de ramassage sont déjà établis. Madame HOMMET répond qu'ils sont en cours d'élaboration. Il semble que les arrêts de car soient déjà visibles sur le site internet du Conseil Général de l'Indre, selon madame GAUTIER.

En outre, les 66 réponses des familles au sondage par rapport aux besoins pour le mercredi après-midi (repas et « garderie ») ont révélé qu'au moins 6 enfants étaient concernés. Mme HOMMET pense qu'il faut plutôt compter une dizaine voire une douzaine d'enfants. Elle informe l'assemblée que des réflexions et des relations appuyées avec des centres aérés proches du RPI ont eu lieu (Chabris, Saint Julien sur Cher, Poulaines). En effet, mettre en place une telle structure a un coût important et demande une organisation réfléchie et très stricte (encadrements, normes pour les bâtiments...) et le temps manque également. Pour l'instant, rien n'est arrêté mais les conditions liées au centre aéré de Poulaines (panier repas fourni par les parents possible) semblent les plus favorables et plus souples même si la question du transport est encore à étudier et à travailler.

En ce qui concerne les activités proposées par le SRPI (APS), un calendrier sera établi d'ici à la fin du mois de juin et distribué aux familles. Selon les écoles, activité découverte de la nature, bibliothèque, activités corporelles, jeux divers, chorale, sport, cuisine, activités manuelles, écriture et correspondance ainsi que différentes possibilités liées aux ressources locales et aux divers bénévoles. Mme HOMMET précise que ces activités seront gratuites mais ne sont pas obligatoires et que les parents pourront reprendre leurs enfants à 15h00 à l'école. Dans chaque école, un agent communal connu des enfants sera le référent des activités.

Les enseignants ont décidé que les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) seront organisées sur un créneau horaire de 1h30 une fois par semaine (sur 24 semaines au cours de l'année scolaire). Le jour prévu est le lundi.

Par rapport à cette nouvelle organisation, un vote à bulletins secrets est mis en place pour savoir si l'organisation proposée convient majoritairement ou non.

<u>La question posée aux membres du conseil d'école est la suivante :</u> Approuvez-vous l'organisation du temps scolaire pour la rentrée scolaire 2014 - 2015 ?

A la majorité entière, les 16 membres du conseil d'école présents ont voté oui.

Certains délégués des parents d'élèves trouvent que la réforme n'est pas adaptée au rythme des élèves de maternelle.

Modifications du règlement intérieur des écoles du RPI

Pour anticiper les changements d'horaires et de jours d'école pour la rentrée prochaine, monsieur GARÇON propose une modification à apporter au règlement intérieur des écoles du RPI.

Ainsi, à la rentrée prochaine, il sera noté dans le règlement (partie Fréquentation - point 2 - 5 Horaires):

- « 24 heures hebdomadaires réparties sur 9 demi-journées » et non plus « 24 heures hebdomadaires réparties sur 8 demi-journées ».
- « Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 » sera remplacé par le tableau suivant :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
de 9 h à 12 h	de 9 h à 12 h	de 9 h à 12 h	de 9 h à 12 h	de 9 h à 12 h
de 13 h 30 à 15 h	de 13 h 30 à 16 h 30		de 13 h 30 à 15 h	de 13 h 30 à 16 h 30

De plus, dans la partie 5 - Dispositions particulières, monsieur GARÇON note que le paragraphe « Un tableau de conduite (adapté pour le cycle 1), est établi pour encourager chaque élève dans son comportement et son application. Le résultat est matérialisé par des images. » est sans doute à revoir étant donné qu'il n'y a plus d'images de distribuées aux élèves. Même si le principe est bon, le coût engendré est important. Madame LESEURE propose de donner des images qui ne lui servent plus. Ce point est donc à revoir lors du prochain conseil d'école.

Les changements seront notés dans le nouveau règlement intérieur des écoles du RPI et transmis directement aux nouvelles familles à la rentrée. Pour les familles dont les enfants sont déjà scolarisés dans le RPI, un avenant stipulant les modifications sera transmis à la rentrée.

1- Les moyens

• Demandes du conseil d'école n°2 du 17 avril 2014 et nouvelles requêtes

Ecole de Dun Le Poëlier

A été fait :

 mise en place d'un système pour empêcher les graviers de la cour de passer en dessous du grillage de la cage des vélos

Avait été demandé :

- ajout de gravier dans la cour de récréation (CCPB) : à suivre
- peinture des classes et des couloirs de l'école : pas pour le moment ; des devis ont été demandés
- souci alarme hors service (CCPB) : a priori, elle fonctionne d'après les informations de madame LESEURE
- chauffage de la cantine et place de la sonde thermique (classe de Mme CHUET et non dans la cantine) : monsieur FAUCHER a prévu l'installation d'une pompe à chaleur air/air

- fuites dans le préau : à voir avec la CCPB puisqu'il s'agit de problèmes de joints
- révision des porteurs (attente des roulements à bille) : il semble que l'achat de nouveaux porteurs soit prévu
- problème de l'entrée du petit portillon avec le creux qui est dangereux : le problème subsiste
- problème de la marche d'entrée dans la classe de M Garçon qui glisse : monsieur CAUCHON a proposé de la gratter
- installation de quelques étagères avec planches de récupération dans la cage à vélos : des contraintes matérielles (bon mairie) n'ont pas permis l'avancée de ce point
- installation d'une signalisation de l'école pour faire ralentir les voitures (demande de certains parents d'élèves) : la situation n'a pas évolué
- nettoyage des grilles, murs d'enceinte de l'école, du toit et des vitres du préau : pas d'évolution de ce point
- achat d'une deuxième table pour la classe de Mme CHUET : madame CHUET et monsieur Garçon ont reçu le dernier catalogue Camif dernièrement et vont communiquer des références à madame HOMMET
- savoir ce qui a été décidé par rapport au chauffage de la salle des fêtes pendant la saison froide (surprise de M GAUCHER lors du précédent conseil d'école): il semble que le chauffage de la salle des fêtes soit impossible (selon la mairie de Dun le Poëlier). L'assemblée est surprise de cette réponse puisque certaines associations utilisant la salle ne sont pas confrontées à cette impossibilité et que les enfants de l'école maternelle sont très sensibles aux changements de température (entre une école très chauffée et une salle des fêtes glaciale). De plus, pendant les APS l'an prochain, la salle sera occupée certains jours...

Pas de demandes particulières en plus.

Ecole de Saint Christophe en Bazelle

A été fait

Des distributeurs de savon ont été installés

Avait été demandé et dossier toujours en cours :

- l'agrandissement des toilettes (projet CCPB) : le projet est sur plans
- une armoire pour la garderie (sera donnée par Mme MARCHET)
- peinture prévue la semaine du 21 juillet pour la classe de madame JOULIN
- des travaux au niveau du compteur électrique de l'école qui se coupe. Comme il se trouve dans le logement communal jouxtant l'école, problème pour retrouver l'électricité (conflit pour la compétence entre la communauté de communes et la commune de Saint Christophe en Bazelle): des travaux électriques seraient prévus
- des dalles le long du mur entre la cour et la classe de Madame MARCHET pour que les enfants puissent se ranger : pas pour le moment
- un détecteur de présence à l'extérieur car il y a une lumière mais s'éteint et s'allume de l'intérieur et est très faible (dangereux avec les trois petites marches) : ce point est lié aux travaux électriques prévus

L'école souhaiterait :

- régler le souci au niveau du chauffe-eau (doit être vu avec la *CC*PB): point également lié aux travaux électriques prévus

Ecole d'Anjouin

Avait été demandé et dossier toujours en cours :

- l'installation de la Charte de laïcité comme la Déclaration des Droits de l'Homme : la situation n'a pas évolué
- la rubalise dans la cour : une date est-elle arrêtée pour l'intervention ? : pas encore mais le maire d'Anjouin a envoyé un courrier à la CCPB

Pas de demandes particulières en plus.

• Travaux et sécurité

Le PPMS a eu lieu aujourd'hui pour l'école de Saint Christophe en Bazelle et se déroulera demain pour les 2 autres écoles du RPI (compte tenu de la décharge de coordination de monsieur GARÇON et d'un oubli de madame GAUTIER).

• Budget et commandes

Les commandes pour la rentrée 2014 ont été envoyées courant mai. Livraison mardi dernier pour Dun le Poëlier.

Les enseignants souhaitent savoir si le budget par enfant pour 2014 s'élève bien à 62 € (ou plus ?). Madame HOMMET répond que oui. Le budget fourniture s'élève à 7100 € pour un total de 114 élèves.

M GARÇON revient sur une dépense de 96 € réalisée en avril 2013 pour des blocs-tiroirs utilisés en classe pour des activités type Montessori. En effet, suite à des soucis administratifs et comptables, Mme RIOLLET n'avait pu honorer son engagement de prendre en charge cette dépense avec le budget du SRPI. La coopérative scolaire de Dun le Poëlier avait donc payé les 96 € en sachant que Mme RIOLLET rembourserait cette somme par le biais d'un versement exceptionnel sur le compte de la coopérative scolaire de Dun le Poëlier. Pour le moment, rien n'a été fait. Madame HOMMET comprend la situation mais ne sait pas si la situation sera réglée cette année car les budgets ont déjà été votés. Monsieur GARÇON demande d'y penser, au pire, pour le prochain budget.

La vie de l'école

• Les Activités Pédagogiques Complémentaires :

Les Activités Pédagogiques Complémentaires se déroulent toujours les mardis et vendredis de 16h30 à 17h30 pour les élèves de TPS à CM2. En effet, les enseignants de Dun le Poëlier ont tenté une expérience prometteuse avec tous les élèves intéressés : des activités musicales. Outre l'aide personnalisée (connaissance des lettres de l'alphabet pour 2 élèves de Grande Section), 30 élèves sur 39 sont inscrits à 2 séances d'éducation musicale depuis la reprise des dernières vacances.

St Christophe en Bazelle :

✓ CP lecture fluidité et confusions de sons

Anjouin:

- ✓ CM2 : lecture à haute voix et exercices de compréhension
- ✓ CM1: poursuite du travail sur les fractions

Aucune aide n'a été mise en place pendant l'arrêt de madame GAUTIER

Les activités pédagogiques des écoles et du RPI

• Pour le RPI

- La piscine : les jeudis matins. Du 27 mars au 22 mai (6 séances) : école d'Anjouin et du 5 juin au 3 juillet (4 séances une séance a été annulée le 5 juin suite à une absence de Mme CHUET) : les GS et les MS de Dun le Poëlier
- Vote du prix Escapage le 12 mai dernier pour les écoles de Dun le Poëlier et de Saint Christophe en Bazelle
- Handisport : dans le cadre du projet de l'année sur l'hygiène et la santé « Parce que je le vaux bien », 2 personnes du comité handisport du Centre sont intervenues les 2 et 3 juin derniers sur toutes les classes du RPI (très bonne implication des élèves dont certains ont pris conscience que les personnes handicapées pouvaient pratiquer des activités sportives et contenu très intéressant). Le coût total a été d'un peu plus de 316 € mais les familles ont participé à hauteur de 1 € symbolique par élève.

Ecole de Dun Le Poëlier

- Bibliothèque toutes les 3 semaines environ
- Jardin : suite du Landart malgré un résultat en deçà de nos attentes
- Chasse aux œufs le 18 avril dernier dans la cour de l'école
- Animation apiculture à Thésée (41) le vendredi 4 juillet prochain

• Ecole de Saint Christophe en Bazelle

- Soirée photos suite à la classe de mer 6 juin dernier
- Bibliothèque de Dun
- Poursuite du partenariat avec Bic et Terracycle pour le recyclage des crayons, stylos et feutres usagers : mise en place d'un point de collecte à la poste de Saint Christophe.
- Le projet jardin se poursuit avec la classe de Mme JOULIN le temps des « récoltes ». Les produits du jardin sont utilisés par la cantine.

Ecole d'Anjouin

- Bibliothèque tous les 15 jours
- Projet studio TV (préparation et tournage d'un magazine sur le thème de l'année : les écoliers de la santé) avec l'aide du CDDP : le 13 mai. Le Journal est visible sur le blog de l'école. Les élèves ont beaucoup apprécié cette expérience.
- Visite de l'exposition « La 1ère Guerre Mondiale » à Chabris le 27 mai après-midi
- Après-midi pêche à l'étang de Dun le Poëlier organisé par M. MOINS le 10 juin dernier. Madame GAUTIER tient à remercier monsieur MOINS pour cette activté.
- Sortie scolaire le 19 juin : Pôle des étoiles de Nançay
- Collecte des bouchons en plastique qui sont ensuite acheminés par la commune d'Anjouin à Varennes sur Fouzon
- Visite du collège pour les élèves de CM2

Fête du RPI

La fête est prévue le vendredi 27 juin à 19 heures au stade de Dun Le Poëlier avec un spectacle court suivi par une kermesse, le tout sera organisé par la Récré du RPI.

Un petit point demeure soucieux : la sono. En effet, aucune des écoles du RPI n'a de matériel adéquat pour ce type d'événement et ce n'est pas aux parents d'élèves de fournir ce matériel. Monsieur GARÇON demande si la commune d'Anjouin peut faire un effort pour prêter sa sono comme cela a été fait il y a quelques temps. Ce n'est pas possible ; monsieur HERHEL étant absent, qui plus est.

Madame LESEURE propose de voir si elle peut prêter du matériel. D'autres idées sont émises (association Famille Rurale de Bagneux, monsieur BAILLY comme l'an dernier, s'il accepte...). Certains délégués de parents d'élèves trouvent que cette situation est très dommage. Le SRPI ne pourrait-il pas investir dans du matériel de sonorisation pour les fêtes des écoles ? Madame HOMMET répond que l'investissement est très important compte tenu du peu de temps d'utilisation.

Les membres de la Récré du RPI présents précisent qu'une kermesse aura lieu à l'issue du spectacle, une tombola (liée aux numéros inscrits sur les programmes), la vente de gâteaux, de sandwiches, de frites et de boissons seront également organisés. Comme les années précédentes, les enfants et adultes pourront se rendre sur les différents stands après avoir acheté préalablement des tickets au prix de 0,50 €. La kermesse devrait durer jusqu'à 22 heures. S'il pleut, le spectacle aura lieu à la salle des fêtes de Dun le Poëlier.

Questions diverses

Il a été noté un souci de fuites d'eau dans le car d'Anjouin. Madame HOMMET a vérifié et elle indique qu'il n'y a rien de grave.

Fin du conseil d'école à 20h28.

Les secrétaires

Mme GAUTIER

Mme CHUET